

Image not found or type unknown



Droit de visite et d'hebergement

Par **Salomee**, le **04/06/2011** à **17:41**

Bonjour,

j'aimerais savoir si je suis dans l'obligation de remettre notre enfant à son père lors d'un week-end de garde si il ne respecte pas l'heure à laquelle il doit venir le chercher, sachant que j'ai également des obligations le week-end et que notre enfant n'a pas 3 ans et que je ne peux donc le laisser seul à attendre ... Quels sont les risques pour moi ?
Cordialement

Par **mimi493**, le **04/06/2011** à **19:20**

Il devrait venir quand selon le jugement et vient quand effectivement ?